

VILLE DE MARCHIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 juin 2025

<p><u>Nombre de Conseillers</u></p> <p>En exercice : 27</p> <p>Qui ont donné procuration : 2</p> <p>Présents : 25</p> <p>Qui ont pris part au vote : 27</p> <p>QUORUM : 14</p>	<p>L'an deux mil vingt-cinq, le 12 juin à dix-neuf heures</p> <p>Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.</p>
<p><u>Date de la convocation</u> 02/06/2025</p> <p><u>Date d'affichage</u> 02/06/2025</p>	<p>PRÉSENTS : Mrs Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Donato MIRAGLIA , Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Éric EGO, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Carole HURIAU, Sévérine FRACKOWIAK, Catherine KOPEC, Anne-Marie MASTROMONACO RENARD, Bernadette DEHAENE, Sylvie ROUSSELLE, Martine DELZENNE, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Audrey VERHAEGHE (arrivée à 19h10) , Sandrine SPARTY, Jocelyne MALFIGAN,</p> <p>ABSENT :</p> <p>ABSENTS EXCUSÉS :</p> <p>ONT DONNÉ PROCURATION : Mélanie DELANNOIS à Valérie GOUPY - Brigitte WAMBRE à Jocelyn OGER</p> <p>SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU</p>

Délibération n° 44/2025/LM/ND

Objet : Financement de l'opération « AMI 2025 »

Préambule

L'objectif principal de l'AMI 2025 est de promouvoir la cohésion sociale au sein de notre commune, en mettant en avant des projets qui encouragent la participation des habitants.

L'évènement « NQE Manifestation du 14 juillet » s'inscrit parfaitement dans cette démarche, puisqu'il vise à rassembler les citoyens autour de valeurs de partage, d'échange et de solidarité.

Le Cœur d'Ostrevent Agglo soutien cet évènement en versant une participant de 2000,00 €, à l'association « Marchiennes à Dos ».

Dans le cadre de la demande de subvention formulée par l'association « Marchiennes à Dos », la municipalité souhaite contribuer à cette dynamique positive qui profitera à tous les habitants, tout en affirmant nos valeurs de solidarité et de partage.

Aussi, l'assemblée délibérante est sollicitée pour :

- ***Attribuer à l'Association « Marchiennes à Dos » une subvention de 4 000,00€ (quatre mille euros) pour l'organisation de l'opération « NQE/AMI 2025 »***

Il est rappelé à l'assemblée la mise en place de l'évènement « NQE Manifestation du 14 juillet » dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2025(AMI) de la cohésion sociale du Cœur d'Ostrevent Agglo.

Considérant que la mise en place de cette action est de nature à permettre l'enrichissement et l'épanouissement des habitants de la commune ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : d'attribuer à l'Association « Marchiennes à Dos » une subvention de 4 000,00€ (quatre mille euros) pour l'organisation de l'opération « NQE/AMI 2025 », le Cœur d'Ostrevent Agglo participant à la hauteur de 2000,00 €,

Article 2 : d'inscrire les dépenses sur les chapitres et natures correspondants au budget 2025,

Article 3 : d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les pièces et conventions afférentes,

Article 4 : d'autoriser M. le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures pour l'exécution de la présente délibération.

Vote du Conseil Municipal : **Unanimité** Majorité
Pour : 27 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent MARTINEZ